



Schaan, 15 février 2013

Communiqué de presse sur le film « Pour les hermites et salamandres tachetées »

Ce que les communes peuvent faire pour l'hermite et la salamandre

Les Alpes sont une région riche en biodiversité animale et végétale. Pour pouvoir être préservée, cette diversité biologique a besoin d'habitats préservés et interconnectés. Les collectivités locales ont à leur niveau d'action de nombreuses possibilités pour contribuer à préserver ces milieux. La CIPRA vient de produire un film pour encourager les élus municipaux à agir dans ce sens.

Hermite, salamandre tachetée, myricaire & Co : près de 43 000 espèces animales et végétales vivent dans les Alpes. Pour pousser, grandir, et se reproduire, les animaux et les plantes ont besoin de se déplacer librement. La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) vient de réaliser un court film illustrant les possibilités d'actions au niveau communal pour favoriser la connectivité des milieux et protéger la biodiversité dans les Alpes.

Lorsqu'une commune décide par exemple de produire de l'énergie à partir de la biomasse, les agriculteurs peuvent être incités à remplacer les prairies existantes par des cultures intensives. Ces champs découverts n'offrent plus de protection suffisante aux chevreuils, qui ne peuvent plus les traverser. Peu à peu, partout dans les Alpes, au fil d'interventions de ce type, la connectivité entre les milieux naturels est interrompue durablement, souvent de façon irréfléchie. Les habitats de la faune sont morcelés, la biodiversité s'érode et certaines espèces peuvent même disparaître. « Il est urgent de penser et d'agir pour la nature », déclare Aurelia Ullrich-Schneider, responsable du projet à la CIPRA.

Des mesures qui profitent aussi à l'Homme

Le film « Pour les hermites et salamandres tachetées – Comment les communes mettent en réseau les milieux naturels » présente des mesures mises en œuvre au niveau local et communal pour préserver la diversité biologique dans les Alpes. Des élus de l'Isère en France, de l'Engadine en Suisse et du Haut-Adige en Italie prennent la parole pour présenter les actions engagées par leurs communes en faveur de la connectivité écologique. Leur credo : ces mesures ne profitent pas seulement à la nature, mais aussi à la population. « Le film est réussi et convient parfaitement à notre cible. Il montre que les communes alpines qui choisissent de valoriser leur paysage et la biodiversité en tirent des avantages en termes de qualité de vie et de développement durable. C'est un film informatif et un exemple réussi ! »,



confirme Antonio Chiadò, Vice-président du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes ».

Le film de 15 minutes est disponible en français, allemand, italien, slovène et anglais sous la forme d'un DVD gratuit et sur Internet. La CIPRA présentera le DVD dans les prochains mois dans les communes, notamment sur les lieux où a été tourné le film.

Informations complémentaires

Les communes et collectivités locales intéressées peuvent consulter ou télécharger le film sur le site www.alpine-ecological-network.org/film-communes. Le site propose aussi une version de présentation de deux minutes, ainsi que des informations utiles pour le travail sur la connectivité écologique, un catalogue de mesures, une base de données d'experts et une carte interactive permettant de visualiser le potentiel de connectivité de différents territoires.

La réalisation du film et sa campagne de diffusion ont été financées par la fondation Valüna Stiftung Vaduz / Liechtenstein et une autre fondation caritative du Liechtenstein. Le film a été réalisé dans le cadre de l'Initiative Continuum écologique, dans laquelle trois partenaires, la CIPRA, le Réseau alpin des Espaces protégés (ALPARC) et le Comité International de la Recherche alpine (ISCAR) unissent leurs efforts pour conserver ou rétablir l'interconnectivité des milieux naturels.

Vous pouvez télécharger le présent communiqué, des photos haute résolution, le film et une version de présentation sur : www.cipra.org/fr/presse/communiqués-de-presse

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter :

Aurelia Ullrich-Schneider, chargée de mission Biodiversité et paysage, CIPRA International

+423 237 53 08, aurelia.ullrich@cipra.org

La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

www.cipra.org